

Centre hospitalier de la Dracénie
DECISION N° 2025.043

Objet : Nomination de la cheffe de service de la Pharmacie

Le Directeur du centre hospitalier de la Dracénie,

Le Président de la Commission Médicale d'Etablissement,

Vu la loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification,

Vu l'ordonnance n° 2021-291 du 17 mars 2021 relative aux groupements hospitaliers de territoire et à la médicalisation des décisions à l'hôpital,

Vu le Décret n° 2022-202 du 17 février 2022 relatif à la libre organisation des établissements publics de santé et aux fonctions de chef de service dans ces établissements,

Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles L6143-7-3, L.6146-1, L.6146-1-1, R.6146-4 à D6146-5-1,

DECIDENT CONJOINTEMENT

Article 1 : De nommer Madame le Docteur Clémentine CESARI, praticienne hospitalière, aux fonctions de Cheffe de service de la Pharmacie.

Article 2 : La présente décision prend effet le 1^{er} novembre 2025. Le mandat prendra fin au 31 août 2026. Les décisions antérieures en la matière sont abrogées.

Draguignan, le 13 octobre 2025

Le Directeur,



Ludovic VOILMY

Le Président de la CME,



Jean-Marc MINGUET

Diffusion :

- Diffusion générale
- Intéressé(e)
- Dossier